

Mettre en place une stratégie



Les élus ont étudié diverses stratégies pour stopper la recherche de gaz de schiste.

Le bureau du collectif des élus opposés aux permis de recherche de gaz de schiste s'est réuni ce vendredi à la mairie. Autour du maire, Claude Pradal, qui accueillait cette réunion, se sont retrouvés Christine Gérard, Philippe Faure, Jean Meyer-Roux, Hervé Ozil, Jean-Paul Roux, André Vermorel.

Les élus ont abordé les différentes stratégies pour obtenir l'abrogation des permis de recherche. Le point le plus important est bien le maintien de la mobilisation qui est un élément fondamental dans cette opposition. L'autre élément est le maintien de l'unité de toutes les composantes. Jean-Paul Roux est catégorique sur ce sujet : *« ils essaieront de nous diviser et nous devons à tout prix garder notre cohésion. »*

L'aspect juridique a été débattu. Le collectif des élus avait invité le conseil général de l'Ardèche, le collectif « 07 non au gaz de schiste » et l'association Vigi-Nature. Hervé Ozil a souli-

gné la nécessaire coordination de ces actions afin d'éviter leur dispersion.

Christine Gérard et Philippe Faure ont fait état des discussions avec le cabinet de l'avocate Corinne Lepage. Emmanuel Buis, directeur adjoint de cabinet au conseil général, a apporté des informations sur la consultation qui doit être lancée prochainement afin de recruter un cabinet d'avocats spécialisés.

Une action portée conjointement par les départements de l'Ardèche, du Gard, de la Drôme et de l'Hérault. Le cabinet d'avocats sélectionné aurait entre autres pour mission de rassembler tous les éléments de droit nécessaires aux actions juridiques. Ce « socle juridique » pourrait ensuite être mis à disposition lors des procédures en justice. Les membres du bureau du collectif des élus ont demandé à pouvoir être associés à cette démarche. Ils rappellent que le collectif des élus a été

créé en grande partie pour accompagner et soutenir la mobilisation citoyenne.

Olivier Gourbinot, juriste à la Frapna et membre du collectif ardéchois « Stop au gaz de schiste » a apporté des informations sur les modifications intervenues dans le code minier ou sur la rédaction des arrêtés municipaux.

Suite aux rumeurs des derniers jours, Claude Pradal a rappelé qu'il est important de fiabiliser l'information en vérifiant d'abord sa provenance. Des fausses alertes répétées pourraient déstabiliser la mobilisation. Aussi le collectif ardéchois réfléchit-il à améliorer le dispositif. Une information sera adressée à l'ensemble des maires pour leur demander de réserver dans leur budget 2011 une somme évaluée à 0,50 centimes par habitant. En fonction des événements, cette somme pourrait être mobilisable pour financer diverses opérations, notamment les actions en justice.